Publié le 22 octobre 2009

Angers Expo Congrès : Animatrice des Pays de la Loire

Avec plus 120 évènements accueillis chaque année par le parc des expositions et 160 par le centre de congrès d'Angers, la Sem Angers Expo Congrès fait bouger sa région ! Son secret : une étroite collaboration avec les acteurs du développement local.

Gestionnaire et animatrice du parc des expositions et du centre de congrès de l'agglomération d'Angers, la Sem Angers Expo Congrès joue un rôle central dans l'animation économique et culturelle de la Région Pays de la Loire. Les 28 000 m2 du parc des expositions accueillent ainsi chaque année des évènements professionnels de dimension européenne, comme le salon d'horticulture VEGETAL, le salon des Vins de Loire ou bien encore le salon SIVAL. Une trentaine d'artistes de renommée nationale et internationale se produisent par ailleurs dans la salle Amphitéa, dont la configuration modulable permet de recevoir entre 1 500 et 7 500 spectateurs. En tout, ce sont ainsi plus de 120 évènements drainant quelque 400 000 visiteurs qui se tiennent annuellement dans le parc, pour un taux d'occupation proche de 300 jours par an.

« Le parc des expositions fonctionne exceptionnellement bien car il est très utilisé par les acteurs économiques du territoire, il est à ce titre un véritable outil de développement territorial », se félicite Christian Groll, directeur d'Angers Expo Congrès.

Le centre des Congrès, situé en plein cœur de ville d'Angers, est quant à lui, comme son nom l'indique, dédié aux congrès scientifiques, médicaux et autres séminaires d'entreprises. Fort d'une capacité d'accueil en réunion plénière de 1 240 personnes, le centre héberge également la quarantaine de concerts annuels de l'orchestre national des Pays de la Loire ainsi qu'un certain nombre de festivals culturels.

Reste qu'après plus de vingt-cinq ans de bons et loyaux services, les deux établissements tendent à vieillir. Aussi, afin de pérenniser son rôle d'animateur de la Région, Angers Expo Congrès a pris en main la rénovation et la mise aux normes des deux structures. Après la modernisation d'Amphitéa en 2008, c'est cette année au tour des halls d'exposition de subir une étude programmatique pour envisager la reconstruction des bâtiments les plus anciens.

Pour ce qui est du centre des congrès, l'importance des travaux à réaliser dans le cadre d'une rénovation, notamment pour la mise aux normes, a conduit la Sem à opter pour la construction d'un nouveau bâtiment. « La rénovation nous aurait obligé à stopper l'activité pendant deux ans pour au final avoir une structure quasi identique », justifie Christian Groll. Le bâtiment existant serait quant à lui reconverti vers d'autres activités.